

PIERRE LEDUCQ, CONSEILLER CONSULAIRE EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Pierre Leducq est originaire de Boulogne-sur-Mer dans le nord de la France. Il a poursuivi ses études d'ingénieur à l'ISEN à Lille avant d'intégrer l'ISG, école de commerce parisienne, pour un MBA international. Au cours de cette formation il a été amené à se déplacer dans plusieurs pays notamment aux Etats-Unis, au Japon, en Corée, en Chine et en Angleterre. C'est ainsi que Pierre a pris goût aux voyages.

A la fin de ses études, il est embauché en France au sein du département export de la société informatique Copernic. Il décide de démissionner de ce poste pour aller vivre à l'étranger et rejoint sa compagne néo-zélandaise à Londres en 1987. Il intègre alors la société américaine Intersystems pour laquelle il gère le développement dans les pays d'Europe du Sud depuis Londres. Il se marie en 1991 et deux fils naissent de cette union : Anthony et Carl, qui détiennent la nationalité française par leur père et néo-zélandaise par leur mère et anglaise de par leur lieu de naissance. La famille se rend en Nouvelle-Zélande pour les fêtes de Noël en 1997 et décident finalement d'y rester. Pierre pose sa démission auprès d'Intersystems qui refuse de se séparer de lui et lui propose de prendre en charge le développement de la société pour l'Asie du Sud Est et l'Océanie. Il accepte le poste et se base à Auckland en Nouvelle-Zélande mais se déplace très régulièrement dans les bureaux de Séoul, Pékin, Shanghai et Hong Kong.

En 2007, Pierre Leducq prend une année sabbatique qui dura finalement 2 ans. Après cette période, il fonde sa propre entreprise, Isis Connect, qui fait du conseil pour aider des sociétés informatiques/hightech néo-zélandaises à s'implanter sur le marché français. La Nouvelle-Zélande est un vivier de startup en partie grâce aux conditions de vie qui facilitent le développement de nouvelles idées et les initiatives personnelles. Ce travail lui permet de revenir en France 3 ou 4 fois par an et de garder contact.

Cela fera 20 ans cette année que Pierre est installé en Nouvelle-Zélande, son pays d'adoption. Il a mené une liste indépendante d'union pour les élections consulaires en 2014 pour représenter les Français résidant en Nouvelle-Zélande.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires?

Mon engagement est d'abord venu d'un constat personnel qu'il y a une vraie problématique administrative pour les Français installés en Nouvelle-Zélande. En effet au moment du renouvellement des passeports pour mes deux enfants, j'ai dû les envoyer à 2 reprises en avion à l'ambassade de France à Wellington car nous vivons à Auckland où il n'y a pas d'antenne consulaire.

En 2014, j'ai commencé à m'impliquer de plus en plus au niveau de l'Ambassade et c'est à ce moment qu'a été créée la fonction de conseiller consulaire. J'ai toujours été intéressé par la politique et j'ai la volonté d'améliorer les démarches administratives. Le statut de conseiller consulaire est un moyen de s'investir dans un rôle qui me donne une crédibilité pour améliorer le service offert aux Français de Nouvelle-Zélande. Je voulais faire changer les choses et comme on le dit souvent, « on n'est jamais mieux servi que par soi même », j'ai donc décidé de mener une liste pour les élections consulaires. Je suis fier d'avoir monté une équipe indépendante rassemblant des personnalités de bords politiques différents prêtes à faire bouger les choses. Finalement nous avons été la seule liste à nous présenter, Nous avons donc obtenu les 3 sièges de conseillers consulaires.

Je suis très content d'avoir cette opportunité de représenter la communauté française de NouvelleZélande et de défendre ses intérêts. Mes colistiers et moi-même sommes résidents dans ce pays depuis au moins une vingtaine d'années, nous avons donc des objectifs et des intérêts autres que des personnes de « passage » comme les ambassadeurs et les consuls qui sont là temporairement pour 3 ou 4 ans. Nous avons un engagement sur le long terme et pas une vision court-termiste.





Résidence de France à Wellington

Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire, et après deux ans et demi d'expérience, comment améliorer leurs moyens d'action?

Les conseillers consulaires ont plusieurs rôles à remplir selon moi :

- Un rôle consultatif. Ils agissent en tant que conseillers pour des questions sociales et d'éducation qui se reflètent par des initiatives personnelles et des réunions bi-annuelles avec l'Ambassade.
- Un rôle participatif. Les conseillers consulaires participent à la vie politique en France en tant que grands électeurs pour les sénateurs des Français de l'étranger. Nous avons la capacité de pouvoir intervenir sur l'élection des représentants des Français de l'étranger.
- Un rôle représentatif. Nous représentons les Français de Nouvelle-Zélande lors des réceptions, événements, visites officielles, etc.
- Un rôle de proximité. C'est le plus important mais il est laissé à la volonté de chacun de mettre en place des actions dans sa circonscription et des éléments pour faire avancer la communauté française pour améliorer sa situation. Notre rôle est aussi de faciliter l'échange entre les ressortissants français et l'administration française. Nous sommes un canal supplémentaire de communication.

Pour améliorer notre action, je pense déjà qu'il faudrait que l'administration française valorise notre statut. Nous sommes des élus, et ainsi, nous devrions avoir les mêmes droits que les élus en métropole, par exemple, porter une écharpe tricolore et être invités systématiquement aux événements organisés par l'Ambassade, ce qui n'est pas toujours le cas.

Quelles sont selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?

Nous ne sommes pas très sollicités car la fonction de conseiller consulaire n'est pas très connue en Nouvelle-Zélande. Les Français nous confondent trop souvent avec le consul du fait de l'appellation « conseiller consulaire ». Ainsi on nous pose de nombreuses questions qui concernent en fait l'ambassade et le consulat.

Nous organisons des permanences pour donner aux Français la possibilité de nous rencontrer mais nous avons trop peu de visiteurs pour les maintenir. Nous avons donc décidé de changer notre stratégie d'approche en organisant des événements qui sont actuellement en cours de préparation et qui ne ressembleront pas aux événements officiels organisés par l'Ambassade. Les autres questions que l'on nous pose concernent souvent les retraites ou la couverture sociale. La distance et le décalage horaire coupent vraiment les Français de Nouvelle-Zélande de la France. Cette distance fait aussi que les gens qui viennent s'installer ici s'inscrivent plutôt dans une démarche de long terme, un projet de vie, et cherchent donc plutôt à s'intégrer à la population locale.

Selon moi, la principale problématique des Français de Nouvelle-Zélande est, comme évoqué dans la première question, l'absence de représentation consulaire à Auckland. Il y a environ 4600 Français inscrits sur le registre des Français de l'étranger en Nouvelle-Zélande. Près de 3000 d'entre eux vivent à Auckland et ses environs, moins de 1000 résident dans la région de Wellington où se trouve l'Ambassade. Il est primordial et logique d'avoir une représentation consulaire là où il y a le plus de ressortissants français.

Il y a aussi beaucoup de jeunes Français, environ 8000, qui viennent en Nouvelle-Zélande avec un PVT (permis-vacances-travail). C'est une nation choyée par les jeunes Français.



Avec Francis Nizet (conseiller consulaire à Pékin) et le Sénateur Robert Del Picchia à Paris

Pouvez-vous nous parler d'un projet qui vous tient particulièrement à coeur pour les français de votre circonscription?

L'objectif pour mon mandat est vraiment de faire ouvrir une représentation consulaire à Auckland. J'ai encore trois ans pour l'atteindre et je compte bien réussir ! Sinon je veux de manière globale améliorer les choses de la vie de tous les jours des Français en Nouvelle-Zélande.

En Nouvelle-Zélande, il n'y pas d'école française mais il y a des classes de français dans certaines écoles. De manière générale, les Français veulent s'intégrer dans le pays et seules les personnes de passage souhaitent que leurs enfants aillent dans une école française. J'aimerais développer le nombre de classes de français pour permettre aux jeunes d'apprendre et de parler le français.

Les Néo-Zélandais ne savent pas ou oublient trop souvent que la ville la plus proche d'Auckland est française, Nouméa. J'ai mobilisé le Sénateur Robert Del Picchia sur cette problématique et il a permis grâce à l'attribution d'une partie de sa réserve parlementaire de financer une classe d'un collège qui allait voir sa section de français supprimée.

Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés en Nouvelle-Zélande?

Je pratique la voile avec passion et il y a de nombreuses années j'ai été impliqué avec l'équipe française de l'époque qui participait à la Cup of America, Le Défi Français. Un journaliste du journal l'Equipe avait été envoyé en Nouvelle-Zélande pour couvrir l'événement mais il ne parlait pas anglais. Il m'a donc demandé de faire l'interview de Sir Peter Blake, une vraie légende de la navigation , un homme d'exception, très francophile, et d'une grande simplicité, un monument de l'histoire de la Nouvelle Zélande, mais très abordable, un véritable ambassadeur d'un pays magnifique.

